



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

AFPA

Question écrite n° 112277

## Texte de la question

M. Francis Vercamer souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur le budget attribué à l'agence de formation professionnelle des adultes (AFPA) pour l'exercice 2007. En effet, dans le cadre de la mission travail et emploi, le Gouvernement a prévu de remplacer une recette budgétaire pérenne par des ressources extra budgétaires de l'État. La formation professionnelle pour les adultes apparaît essentielle pour relancer l'emploi et nécessaire pour une catégorie de personnes souvent considérée comme mal formée et inadaptée au marché du travail. Par conséquent, il demande au Gouvernement quelles mesures il compte prendre pour assurer des ressources pérennes à l'AFPA afin qu'elle continue d'exercer sa mission.

## Données clés

**Auteur :** [M. Francis Vercamer](#)

**Circonscription :** Nord (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112277

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 décembre 2006, page 12636